

2024

AVIS D'ÉLECTIONS

PRÉSIDENTE



Ordre
des ingénieurs
forestiers
du Québec



Tony Côté, ing.f.

La profession évolue rapidement et les années à venir sont cruciales pour l'ensemble des ingénieurs et ingénieures forestiers du Québec. Il est essentiel que nous prenions pleinement part à ces changements et que chacun ait l'opportunité de s'exprimer.

Je suis convaincu que notre profession doit occuper une place de premier plan. Bien que notre travail ne sauve pas de vies directement, notre contribution à la préservation de la santé globale des individus et à la préservation d'un environnement sain pour la population québécoise, à travers des forêts florissantes, est indéniabla. Nos compétences variées et complémentaires convergent toutes vers un élément qui nous rassemble : la forêt. Ensemble, nous avons le potentiel d'apporter des améliorations significatives. Il est temps d'éliminer les contraintes, les silos et les superpositions, car la forêt est une ressource unique pour tous.

Je suis persuadé que je peux contribuer à guider ce changement, fort de mes connaissances générales, de mon expérience dans les dossiers de l'Ordre et de ma compréhension des enjeux politiques. C'est pourquoi je pose ma candidature au poste de président. Bien que plusieurs d'entre vous me connaissent déjà, permettez-moi de me présenter officiellement.

Depuis 2013, je représente la section régionale du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Nord du Québec, au conseil d'administration et j'occupe le poste de vice-président depuis neuf ans. Ma connaissance approfondie des grands dossiers, de la profession et des mécanismes internes de l'Ordre me positionne comme un acteur clé pour accompagner notre profession dans son évolution.

Avec près de 29 ans dans le domaine, une solide expérience en sylviculture et en gestion de forêt privée, ainsi qu'une implication dans la consultation et l'inventaire de milliers de parcelles, je me considère comme un généraliste compétent qui a une bonne connaissance de notre territoire, ayant parcouru la majeure partie du Québec.

Je suis activement impliqué au niveau local, notamment en tant que conseiller municipal depuis 2015 et pompier volontaire depuis 1997. Je me distingue par mes compétences en communication et ma capacité à rassembler



Patrick Pineault, ing.f.

Mon parcours académique en foresterie est atypique, allant du DEP au BAC, il a été couronné par le prix de l'Ordre octroyé pour les résultats académiques et l'implication au sein de la vie sociale et associative au terme du baccalauréat. Cela fait 25 ans que j'ai mis les pieds en forêt et elle m'a toujours inspiré en façonnant mon parcours professionnel à titre d'ingénieur forestier et comme enseignant. Tout ce chemin m'a poussé à me présenter comme administrateur de l'Ordre il y a trois ans. Me voici à la fin de mon premier mandat avec la conviction que les deux aspects à prioriser, pour améliorer la profession et la protection du public, sont le champ de pratique et son environnement de travail. Ma réflexion sur ces deux aspects m'a poussé à vouloir m'investir davantage auprès de l'Ordre et ainsi à présenter ma candidature à titre de président.

Qu'elle soit publique ou privée, la forêt québécoise requiert une compréhension globale de ses composantes et de ses utilisateurs pour y réaliser un aménagement forestier durable. Depuis des décennies, nous avons amélioré nos connaissances, perfectionné nos pratiques, augmenté la précision de nos actes et surtout accru nos performances. Malgré ces avancées, nous, ingénieurs forestiers, demeurons des humains. L'ingénieur forestier naît, grandit et évolue dans un écosystème dont la connaissance requiert une réflexion humaine. Nous avons tous un même objectif : aménager durablement la forêt! Tout cela en reconnaissant la contribution des différents acteurs ayant des obligations individuelles.

Pour moi, être ingénieur forestier signifie de s'investir pour le bien-être de la forêt, dans un souci d'équité pour ses différents apports à la société, notamment les produits issus des forêts, les valeurs environnementales et la richesse de son patrimoine. Cet équilibre se transpose par l'intégrité et l'imputabilité professionnelle qui doivent être au cœur de nos décisions pour la protection du public. Ces valeurs humaines doivent être présentes dans nos environnements de travail.

Si vous me mandatez à titre de président, je m'engage, en concordance avec le plan stratégique de l'Ordre, à resserrer les liens avec vous et à consolider notre capacité organisationnelle. Trois valeurs fondamentales guideront mon mandat : l'engagement, l'intégrité



France St-Pierre, ing.f.

Bonjour. Je m'appelle France St-Pierre et je suis de la promotion 1986.

Rappelez-vous, ce sont les années qui coïncident avec la Nouvelle Loi sur les Forêts et de nombreux défis se présentaient pour les forestiers. Mes premières années de travail ont débuté comme technicienne forestière, puis ensuite comme professionnelle au ministère des Forêts, sur 5 régions différentes, dans les unités de gestion et dans les bureaux régionaux. Parfois en situation de gestion, de supervision, parfois lors de la participation/coordination de groupes de travail. Mentionnons entre autres la participation à la réalisation de : la cartographie des aires de trappages autochtones en Abitibi (régionale et interrégionale), la formation d'une équipe pour l'analyse des premiers plans d'aménagement forestier, l'établissement d'un cadre d'analyse et d'approbation des plans d'aménagement forestier (groupe régional). L'après approbation des plans nous a ensuite amené à s'interroger sur les différents intrants au calcul de possibilité forestière. Ces questionnements existent toujours, ils nous aident à mieux comprendre la forêt et toute sa complexité, ils nous obligent à être meilleurs. Avec les changements climatiques annoncés, l'ingénieur forestier devra accompagner la forêt dans tous les bouleversements à venir...

Une petite pause de trois ans, où j'en profite pour un retour aux études, option administration. Malheureusement, le changement d'emploi de mon conjoint et la santé de ma fille nous a obligé à changer nos plans et revenir à Québec. Pas évident, pour uneoureuse de la pêche, de la chasse, et de la forêt de proximité!

L'ensemble des utilisateurs de la forêt a toujours pris une place importante tout au long de ma carrière, soit lors des analyses des plans, ou encore lors des consultations publiques de la forêt de proximité. C'est un enjeu complexe et de première importance pour nous, forestiers, dans notre rôle d'intégrateur et d'harmonisation des usages.

A la Direction de la coordination des opérations régionales, j'ai eu à réaliser un projet, de concert avec les collègues des régions et mettant à profit les connaissances acquises lors mes années d'université en administration, soit un audit interne sur le suivi des travaux d'aménagement. Cette expérience en suivi et contrôle m'a amené à



Tony Côté, ing.f.



les gens. Attentif et orienté vers l'action, je m'épanouis dans des rôles où je peux être à l'écoute des besoins de la communauté. Mon rôle actuel de gestionnaire dans le secteur des matières résiduelles est particulièrement stimulant, car je collabore avec une centaine d'employés à réduire, réutiliser et réemployer pour aider à préserver notre environnement. C'est un domaine passionnant qui m'apprend énormément.

Mon intention est d'être la continuité du mouvement actuel en y apportant ma perspective unique. Pour ceux et celles qui n'auraient pas suivi l'actualité forestière, depuis le dernier congrès en novembre 2023, un groupe de partenaires représentant des pôles sociaux, environnementaux et économiques reliés à la forêt échangent pour présenter un message commun sur les enjeux et défis de l'aménagement des forêts du Québec. Il faut continuer de soutenir ce mouvement, ce projet. Je m'engage à y mettre l'ensemble des efforts nécessaires pour le porter à terme.

Je m'engage également à défendre la pratique professionnelle. Nous devons faire respecter notre champ de compétence et faire valoir notre expertise. Les devoirs et obligations que nous détenons doivent être maintenus. Il faut rappeler que nous sommes les seuls professionnels capables d'aménager, de planifier et d'intégrer tous les aspects de l'aménagement forestier. Il faut donc être en mesure de participer à l'aménagement et non pas être simplement consultés et ce, peu importe le domaine d'expertise que l'on représente. Rappelez-vous pourquoi vous avez choisi d'être forestier. Pour moi, c'est l'odeur d'une rosée matinale que je souhaite conserver.

Enfin, je m'engage à travailler à rétablir les liens entre les forestiers des régions et l'Ordre. Pour ce faire, je propose une présidence plus proche et plus accessible afin d'assurer une voix forte et représentative pour toutes les régions.

Je vous invite donc à participer activement à cette élection en votant. Ensemble, façonnons l'avenir de notre profession.

En vous saluant,

Forestièrement vôtre.

Patrick Pineault, ing.f.



et la collaboration. Je m'engage à maintenir et à renforcer la présence publique de l'Ordre en participant aux discussions cruciales pour la protection du public et en contribuant de manière proactive aux enjeux, affectant la profession, qui touchent le secteur forestier. La notoriété et la visibilité de l'Ordre seront des leviers que j'utiliserai pour promouvoir ses valeurs.

Je suis déterminé à exercer un leadership proactif qui place la protection du public et nos besoins au premier plan en organisant, entre autres, des rencontres pour discuter de notre vision de la profession, autant physiquement que virtuellement. De ces rencontres se dégageront des idées permettant de créer et d'instaurer des initiatives pour renforcer notre engagement collectif. Je souhaite multiplier des événements, des ateliers de formation continue et des plateformes interactives afin de promouvoir le réseautage. Je désire également solidifier les relations avec le milieu de l'éducation et les candidats à la profession dans une perspective de relève. Ces échanges favoriseront le sentiment d'appartenance à notre profession, un élément important pour tendre à dissocier l'imputabilité professionnelle de l'administrative. La valorisation et la fierté envers notre métier, influencé par la perception du public, seront également des moteurs essentiels de cette démarche.

Par ailleurs, une belle occasion se présente pour l'Ordre dans la modernisation du système professionnel. La profession d'ingénieur forestier est encadrée par l'Ordre depuis 1921 et est soumise aux dispositions du Code des professions depuis 1974. Âgé de 50 ans, ce système assure la protection du public lors d'actes professionnels prescrits par des lois. L'objectif ultime est d'installer un climat de confiance entre le public et les ingénieurs forestiers. La promotion de nos besoins auprès de l'Office des professions du Québec est nécessaire afin d'accroître notre flexibilité professionnelle et améliorer notre champ de pratique. Avec mon parcours diversifié, qui m'a permis d'explorer différentes facettes des métiers forestiers en forêt publique comme en forêt privée, je me sens bien outillé pour vous représenter.

La rigueur, la transparence, l'équité et le respect nous aideront à renforcer notre crédibilité et ainsi à affirmer notre indépendance professionnelle en collaboration avec tous les membres et les autres acteurs du milieu forestier. L'ingénieur forestier doit prendre le leadership de l'aménagement des forêts, mais il doit aussi s'adjoindre d'équipes aux multiples compétences.

Oui! Je suis atypique, intense et passionné! C'est d'ailleurs ce qui me démarque! C'est dans une optique de responsabilisation et de coopération au sein de la profession que je me présente à titre de « Président de l'Ordre des ingénieurs forestier du Québec »!

Maintenant allez voter, vous savez pour qui!

France St-Pierre, ing.f.



travailler avec des collègues forestiers de régions, et surtout, à présenter les constats d'un audit, peu importe les résultats, tout en maintenant l'adhésion de nos membres.

Au Service des études économiques et commerciales de la Direction de la modernisation de l'industrie forestière, j'ai assuré, de concert avec un représentant des Opérations régionales, la coordination d'un groupe de travail provincial dont l'un des objectifs était la promotion des produits du bois. De plus, j'assurais le transfert de connaissances entre les spécialistes des directions de l'industries du ministère et les régions. Ces connaissances allaient de la chimie du bois, la construction en bois, les programmes d'aides, les produits forestiers non-ligneux, le commerce du bois, l'économie, etc. Fait à noter, j'ai représenté le ministère au Conseil d'administration du Q-WEB. Ces tâches m'ont permis de développer des partenariats durables avec les intervenants.

Tout au long de ma carrière, l'importance de la promotion des arbres et des forêts auprès des jeunes et de la population a toujours été cruciale. Au Québec, nous avons la chance d'avoir des Associations forestières présentes sur le territoire et j'ai eu un réel plaisir à entretenir des liens d'affaires avec elles. Je me rappelle encore avoir pris congé du mon travail pour parler forêt et arbre avec les enfants. C'est un plaisir tellement facile à partager. Point important pour moi, je suis issue d'une famille qui aimait et vivait de la forêt, mon père et mon mari étaient tous les deux ingénieurs forestiers. J'ai planté mes premiers arbres avec mon grand-père et je buvais déjà des tisanes de chagga au CEGEP. La foresterie ne faisait pas partie de notre vie, elle est notre vie!

Du côté des affaires de l'Ordre, j'ai participé à deux congrès en région ainsi qu'à un comité de formation continue.

Relever le défi de la présidence de l'Ordre serait donc pour moi un privilège. Un privilège de pouvoir représenter mes consœurs et confrères forestiers dans les différentes sphères de notre belle profession. J'ose croire que mes qualités personnelles, professionnelles et l'expérience acquise durant presque 40 ans, me permettront de mieux vous appuyer tout en assurant la protection du public.